



## » CHARTES DE PARTICIPATION

**Je composte, ça change tout !**

**Compostage collectif**  
Charte de participation

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets à la source, Rennes Métropole vous propose la mise en place de composteurs collectifs, en pied d'immeuble ou en lotissement. Pour ce faire, la société Esernia, prestataire de Rennes Métropole, vous accompagne durant un cycle de compostage.

**J'ai noté que Rennes Métropole :**

- finance le matériel (composteurs, bio-séu, grille, tige aérateur) ainsi que l'accompagnement par la société Esernia,
- apporte une assistance technique pour réaliser le compost pendant la durée d'un cycle de compostage via son prestataire ; la société Esernia,
- laisse le compost obtenu à la disposition des participants au compostage,
- désigne à l'entreprise ou au service chargé de l'entretien des espaces verts de déposer à proximité du composteur du structurant (feuilles mortes ou broyat) afin de compléter les apports de cuisine.

**Je m'engage à :**

- apporter dans le composteur uniquement les déchets de cuisine (éplures de fruits et de légumes, marc de café et sachets de thé, ...) comme indiqué sur les consignes apposées sur le bio-séu,
- apporter de la matière sèche à chaque dépôt de déchets de cuisine et mélanger avec la grille,
- participer aux différentes actions nécessaires au bon fonctionnement de l'aire de compostage : brassage régulier du contenu du composteur, transfert du composteur d'apports vers le composteur de maturation, récolte du compost prêt à l'emploi, ...

En s'inscrivant ou achetant une accession à la gestion des aires de compostage par un bio-séu, vous acceptez d'être tenu(e) informé(e) et tenu(e) responsable de la mise en place et de l'entretien de ce composteur et de participer aux différentes actions nécessaires. Il est souhaitable, avant ce dépôt et avant communication des adresses concernées, de vous adresser à Rennes Métropole, c/o M. F. Fichet, 35000 Rennes.

**RENNES MÉTROPOLITAINE**  
N° Vert 0 900 01 14 31

**Je composte, ça change tout !**

**Compostage domestique individuel**  
Charte de participation

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets à la source, Rennes Métropole vous propose d'acquiescer 1 ou 2 composteur(s) individuel(s) à tarif préférentiel. L'objectif étant de réduire les quantités de déchets collectés et traités sur l'agglomération.

**J'ai noté que Rennes Métropole :**

- me vend un bac à compost suivant le tarif voté en conseil communautaire, à raison de 2 composteurs par foyer maximum,
- me remet un bio-séu pour le tri des déchets de cuisine destinés au compostage, une tige aérateur et un guide de compostage,
- me propose ces formations gratuites sur la gestion durable des déchets organiques permettant notamment de devenir guide-composteur,
- répond aux questions des ménages sur l'ensemble de la filière de gestion des déchets ménagers et en particulier sur le compostage (conseils pratiques, recommandations, méthodes, proposition de solutions aux éventuels dysfonctionnements ...),
- anime un blog et un réseau de guides-composteurs,
- effectue un bilan annuel de l'opération et en informe les ménages via les bulletins municipaux, les sites internet Miniwaste et Programme local de prévention des déchets, le blog du composteur, ...
- garantit le composteur sur une durée de 5 ans.

En s'inscrivant ou achetant une accession à la gestion des composteurs individuels, vous vous engagez à être tenu(e) informé(e) et tenu(e) responsable de la mise en place et de l'entretien de ce composteur et de participer aux différentes actions nécessaires. Il est souhaitable, avant ce dépôt et avant communication des adresses concernées, de vous adresser à Rennes Métropole, c/o M. F. Fichet, 35000 Rennes.

**RENNES MÉTROPOLITAINE**  
N° Vert 0 900 01 14 31

**Je composte, ça change tout !**

**Compostage collectif**  
Charte de participation

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_  
 Nom de la résidence : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Étage : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Membre du conseil syndical : ou/Non Propriétaire ou Locataire : \_\_\_\_\_  
 Nombre d'adulte(s) au foyer : \_\_\_\_\_ Nombre d'enfant(s) au foyer : \_\_\_\_\_  
 Âge du participant : \_\_\_\_\_  
 Disposez-vous d'un rez-de-jardin : ou/Non

**Catégorie socio-professionnelle :**

<input type="checkbox"/> 01. agriculteur	<input type="checkbox"/> 07. recherche emploi
<input type="checkbox"/> 02. commerçant, artisan, chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> 08. élève
<input type="checkbox"/> 03. cadre, prof. intellectuelle sup., prof. libérale	<input type="checkbox"/> 09. étudiant
<input type="checkbox"/> 04. profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> 10. inactif
<input type="checkbox"/> 05. employé	<input type="checkbox"/> 11. retraité
<input type="checkbox"/> 06. coonser	<input type="checkbox"/> 12. autre

l'autorité Rennes Métropole et ses partenaires à utiliser des photos ou autres supports sur lesquels je serai présent, uniquement dans le cadre de la promotion du compostage.  
 l'accepte de recevoir des mails pour être informé de l'activité compostage en pied d'immeuble dans le cadre du projet Miniwaste.  
 l'autorité Esernia à communiquer mes coordonnées à mes voisins pour faciliter la gestion de l'aire de compostage.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Merci de bien vouloir retourner ce coupon à l'adresse suivante :  
 Mail à Rennes Métropole - D00101010 - Avenue Jean Fautelle - CS 20710 - 35000 RENNES  
 35000 Rennes - 07 56 40 64 34 - 02 99 80 12 16

**RENNES MÉTROPOLITAINE**  
N° Vert 0 900 01 14 31

**Je composte, ça change tout !**

**Compostage domestique individuel**  
Charte de participation

J'ai acheté 1 ou 2 composteur(s), je m'engage à respecter les termes de cette charte :

- limiter les quantités de déchets organiques jetées dans la poubelle classique ou apportées à la déchèterie par la pratique du compostage domestique ;
- composter mes déchets organiques (déchets verts et déchets de cuisine) en respectant notamment les règles de base du compostage (brassage régulier, équilibre des apports carbonés et azotés, contrôle de l'humidité) afin de produire un bon compost et d'éviter toutes nuisances pour le voisinage, et ce toute l'année ;
- répondre à un questionnaire lors de l'achat du composteur ;
- répondre aux questionnaires de suivi et recevoir les agents chargés de ce suivi le cas échéant dans la mesure du possible ;
- informer la collectivité en cas de problèmes, de difficultés ou pour un changement d'adresse.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

À renvoyer à l'adresse suivante :  
 Mail à Rennes Métropole - D00101010 - Avenue Jean Fautelle - CS 20710 - 35000 RENNES

**RENNES MÉTROPOLITAINE**  
N° Vert 0 900 01 14 31

Mobiliser les habitants autour d'une démarche participative et, qui plus est, sur la base du volontariat, n'est pas toujours chose aisée... Et lorsque l'on souhaite inscrire cette action dans le temps, les choses se révèlent encore plus complexes !

En effet, le turnover dans les logements collectifs rend la gestion des aires de compostage délicate. La pérennité d'un site est liée à l'implication des habitants, d'où l'in-

térêt d'avoir un ou plusieurs référents fixes qui impulsent une dynamique de groupe.

Afin de responsabiliser les habitants ayant sollicité l'installation de l'aire de compostage et de définir les engagements de chacun, les usagers sont invités à signer une charte de participation. L'objectif étant également d'éviter les désistements !